
Sommaire

Diplômés de niveau collégial ayant des incapacités

Étude comparative des résultats de la cote de rendement scolaire (CRC ou « cote R ») chez les diplômés sans incapacité, diplômés ayant des incapacités inscrits aux services spécialisés et ceux non inscrits à ces services

Rapport final présenté à PAREA
Printemps 2007

Shirley Jorgensen, M.B.A.¹, Catherine Fichten, Ph.D.², Alice Havel, Ph.D.³
Office of Institutional Research¹, Adaptech Research Network², Services for Students with Disabilities³

Collège Dawson, Montréal

Mots-clés : diplômés ayant des incapacités; réussite scolaire; troubles d'apprentissage; perception des expériences vécues au collège; moyenne au secondaire

Introduction

Les résultats des sondages des déclarations volontaires auxquels ont participé des étudiants de première année indiquent que seule une faible proportion des étudiants ayant des incapacités au post-secondaire s'inscrivent, dans leur établissement, à des services spécialisés reliés aux incapacités. Peu de recherches ont été effectuées dans le but de comparer les succès scolaires de ces deux groupes. Afin de comprendre dans quelle mesure l'intégration à la population active et l'enseignement supérieur sont réussis, il importe de connaître le cheminement ultérieur des étudiants avec incapacités qui étaient inscrits ou non à des services spécialisés. Des renseignements fiables à propos de leur réussite doivent être mis à la disposition des personnes qui planifient des changements pédagogiques, conseillent les étudiants ayant des incapacités et leur offrent des services spécialisés. Ce projet consiste à comparer, en utilisant la cote de rendement au collégial (CRC) ou 'cote R' à titre d'indicateur, comment les diplômés du collège inscrits et non inscrits se mesurent à leurs pairs sans incapacité lorsqu'il s'agit d'être admis aux universités du Québec. Par ailleurs, il consiste à comparer les perceptions des diplômés inscrits et non inscrits quant aux facteurs qui contribuent ou nuisent à leur réussite, de

Objectifs

L'objectif du projet consistait à établir si les diplômés de collèges (cégeps) ayant des incapacités ont les mêmes possibilités d'accès à l'enseignement supérieur que leurs pairs sans incapacité. La cote de rendement au collégial, ou CRC ou cote R (une moyenne pondérée des notes) est un important facteur déterminant au moment d'assurer l'admission aux universités du Québec suivant l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Par conséquent, nous avons choisi de comparer les CRC des diplômés ayant des incapacités (ceux qui sont inscrits à des services spécialisés à l'intention des étudiants ayant des incapacités dans un important collège anglophone et ceux qui ne le sont pas) avec les CRC de leurs pairs sans incapacité. Dans la première partie de l'étude, nous avons examiné la compétitivité relative à l'égard de l'accès à l'université de trois groupes de diplômés en fonction de leur CRC de sortie. Afin de cerner les facteurs qui revêtent une importance en matière de réussite scolaire, nous avons tenté, dans la deuxième partie, d'établir si la façon dont les diplômés ont perçu certains aspects de leurs études collégiales comme étant plus faciles étaient reliés à leur CRC.

Méthodologie

Afin d'étayer nos hypothèses, nous avons obtenu des données d'un certain nombre de bases de données collégiales archivées. L'échantillon était composé de tous les diplômés qui ont obtenu leur diplôme entre 2002 et 2006 (N = 9 406, 5 872 hommes et 3 534 femmes). Parmi ceux-ci, environ un tiers ont rempli au moins un sondage collégial au cours de cette période.

Afin de déterminer si un diplômé avait une incapacité et d'établir la nature de cette incapacité, nous avons consulté deux sources : les archives du bureau des services aux étudiants ayant des incapacités (N = 275) et les déclarations volontaires effectuées dans le cadre des sondages menés au collège durant cette période (N = 145). Un nombre estimatif de 300 à 400 diplômés de l'échantillon avaient une incapacité mais ne pouvaient être identifiés car ils n'étaient pas inscrits à des services et n'avaient pas fait de déclaration volontaire. Environ 60 % des trois groupes (diplômés sans incapacité, diplômés avec incapacités inscrits à des services spécialisés et diplômés avec des incapacités mais non inscrits) étaient des femmes. Les CRC et les résultats de sondages des diplômés ayant des troubles d'apprentissage ont été comparés à ceux des diplômés ayant des incapacités autres que des troubles d'apprentissage ainsi que des diplômés sans incapacité.

Principales constatations

Constatations méthodologiques

- Au moment d'analyser les résultats de la recherche, nous avons constaté que les diplômés qui ont rempli au moins un sondage collégial ont obtenu une moyenne générale au secondaire et une CRC supérieure à celles de leurs collègues qui n'avaient rempli aucun sondage. Cela s'appliquait aussi bien aux diplômés ayant des incapacités qu'aux diplômés sans incapacité. Cet « effet des répondants aux sondages » a d'importantes conséquences méthodologiques et conceptuelles pour les études portant sur les étudiants au collégial et les diplômés en général, et plus particulièrement les étudiants et diplômés ayant des incapacités. Dans le cas présent, puisque la plage de notes sur laquelle l'analyse est fondée est limitée, les différences sous-jacentes entre les populations pourraient être masquées.
- Compte tenu de l'« effet des répondants aux sondages », il ne convenait pas de comparer les résultats des diplômés ayant des incapacités qui ont rempli un sondage avec ceux des diplômés qui n'en ont rempli aucun. Comme il était impossible d'identifier les diplômés ayant des incapacités qui n'étaient pas inscrits à des services spécialisés de leur collège et qui n'avaient rempli aucun sondage, les seules comparaisons significatives pour les diplômés ayant des incapacités excluaient soit le groupe de personnes qui ont fait une déclaration volontaire, soit le groupe de personnes inscrites à des services spécialisés, mais qui n'ont pas répondu à un sondage.

Partie I – Comparaison des CRC des diplômés avec ou sans incapacités

- Si l'on tient compte de l'effet des répondants aux sondages, il n'y avait aucune différence significative entre la CRC des diplômés ayant des incapacités qui étaient inscrits ou qui n'étaient pas inscrits à des services spécialisés du collège. Cela s'appliquait aussi bien aux diplômés ayant des troubles d'apprentissage qu'aux diplômés sans troubles d'apprentissage.
- Les diplômés ayant des troubles d'apprentissage avaient tendance à obtenir une « cote R » et une moyenne au secondaire inférieures à celles des diplômés ayant d'autres incapacités ou sans incapacité. Toutefois, il n'y avait aucune différence entre les CRC des diplômés ayant des incapacités autres que les troubles d'apprentissage et des diplômés sans incapacité.

- Globalement, les hommes avaient tendance à obtenir des CRC et des moyennes au secondaire inférieures à celles des femmes. Cependant, il n'y avait aucune différence dans les CRC des hommes et des femmes sans incapacité pour des moyennes équivalentes au secondaire. Cela s'appliquait également aux diplômés ayant des incapacités autres que les troubles d'apprentissage. Les hommes ayant des troubles d'apprentissage avaient tendance à obtenir des CRC inférieures à celles des autres diplômés ayant obtenu des moyennes similaires au secondaire.
- Le pourcentage de diplômés ayant des troubles d'apprentissage dont la moyenne au secondaire était inférieure à 75 se situe à 65 %, par rapport à 34 % pour les autres diplômés et à 40 % pour les diplômés ayant des incapacités autres que les troubles d'apprentissage. Ce chiffre était particulièrement élevé dans le cas des hommes diplômés ayant des troubles d'apprentissage (soit 78 %).
- La moyenne au secondaire avait une corrélation relativement élevée avec la CRC et était une façon modérément efficace de prédire si un diplômé aurait une « cote R » supérieure ou inférieure à 26 (soit une cote normalement considérée comme acceptable pour l'admission aux principales universités).

Partie II – Relation entre les CRC et la perception des expériences vécues au collège

- Les diplômés inscrits à des services spécialisés ont vécu les différents aspects de leurs expériences collégiales avec plus de facilité que les diplômés ayant des incapacités qui n'étaient pas inscrits à ces services de même que les diplômés sans incapacité. Les diplômés ayant des incapacités qui n'étaient pas inscrits ont considéré leur expérience collégiale comme étant la plus difficile.
- Globalement, les diplômés qui ont perçu certains aspects de leur expérience collégiale comme étant plus difficiles avaient obtenu, en moyenne, une CRC inférieure. Cette tendance à l'égard des CRC plus faibles valait également pour les diplômés ayant des incapacités qui n'étaient pas inscrits à des services spécialisés de même que les diplômés sans incapacité. Elle ne valait pas pour les diplômés inscrits à des services spécialisés. De ce groupe, seulement 3 % affichaient une cote dans la plage non facilitante. Cela se compare à 23 % des diplômés ayant des incapacités qui n'étaient pas inscrits à des services spécialisés et à 10 % des diplômés sans incapacité.
- Les diplômés inscrits à des services spécialisés avaient tendance à être plus nombreux à signaler des expériences plus facilitantes, mais cela ne se traduisait pas nécessairement en CRC supérieures. Les CRC des diplômés inscrits à des services spécialisés ne différaient pas de façon significative de celles des diplômés ayant des incapacités qui n'étaient pas inscrits à des services spécialisés.
- Tous diplômés confondus, neuf éléments reliés aux expériences collégiales vécues par les répondants étaient reliés de façon significative aux CRC. Trois d'entre eux étaient également significatifs pour les diplômés ayant des incapacités. La relation avec les CRC pour les diplômés avec ou sans incapacités était la plus marquée dans les cas de la gestion du travail scolaire et du degré de motivation personnelle. Les services spécialisés offerts à l'extérieur du cégep revêtaient également de l'importance pour les diplômés ayant des incapacités. Le degré de motivation personnelle était particulièrement important pour les diplômés ayant des incapacités; aussi, c'est à ce facteur qu'on pouvait attribuer la plus grande variabilité des CRC, après les moyennes obtenues au secondaire.
- À l'aide de la modélisation de régression, nous avons constaté qu'entre 11 et 12 % de la variabilité dans la relation linéaire avec la « cote R » était attribuable à trois variables (la gestion du travail scolaire, la disponibilité des ordinateurs à l'extérieur du cégep et l'attitude des professeurs). La gestion du travail

scolaire présentait la plus forte relation. Le modèle prédisait que si chacune des trois variables augmentait d'une unité, la CRC serait en hausse de 1,34. Lorsque le modèle a été exécuté pour les diplômés ayant des incapacités, seule la variable de gestion du travail scolaire a été utilisée; 9 % de la variabilité de la « cote R » y était attribuable.

- Lorsque la moyenne au secondaire a été utilisée dans un modèle de régression hiérarchique pour tous les diplômés, conjointement avec les neuf perceptions à propos des variables liées aux expériences collégiales, cinq des neuf variables (moyenne obtenue au secondaire, gestion du travail scolaire, attitude des professeurs, disponibilité des ordinateurs à l'extérieur du cégep et degré de motivation personnelle) étaient des indicateurs prévisionnels significatifs. Les moyennes obtenues au secondaire présentaient la plus forte relation avec la CRC, soit environ 51 % de la variabilité totale de 56 %. Les quatre autres variables représentaient 5,2 % de la variabilité des CRC. La gestion du travail scolaire représentait 3,6 %, suivie de l'attitude des professeurs (0,7 %), la disponibilité des ordinateurs à l'extérieur du cégep (0,5 %) et le degré de motivation personnelle (0,4 %).
- Lorsque la régression hiérarchique a été répétée pour les diplômés ayant des incapacités, seules la moyenne obtenue au secondaire et une perception à propos des expériences collégiales (degré de motivation personnelle) ont été utilisées. Seulement 8 % de la relation linéaire avec la CRC était attribuable au degré de motivation personnelle une fois que la variabilité attribuable à la moyenne obtenue au secondaire a été ventilée. La moyenne obtenue au secondaire représentait 54 % de la variabilité.
- La moyenne au secondaire s'est révélée un indicateur prévisionnel relativement efficace de la mesure dans laquelle les diplômés sans incapacité ont obtenu une CRC élevée (>26) ou faible (<=26), classant entre 75 et 80 % des cas correctement. Les variables de perception à propos des expériences collégiales ont ajouté peu de valeur de prévision. Néanmoins, ces variables ont donné à elles seules de meilleurs résultats que les prévisions au hasard, mais étaient un piètre indicateur prévisionnel dans le groupe ayant obtenu une faible CRC.
- Quatre variables ont présenté des différences statistiquement significatives entre ceux qui se sont classés correctement selon notre analyse discriminante, et ceux qui ont sous-performé relativement à leur moyenne au secondaire. Les sous-performants affichaient une cote supérieure quant à la perception à propos de leurs expériences collégiales en ce qui a trait à la situation financière, au degré de motivation personnelle et à la disponibilité des ordinateurs à l'extérieur du cégep, et une cote supérieure pour l'accessibilité des salles de cours et laboratoires. De même, les différences entre les sur-performants classés correctement et incorrectement ont été comparées. La seule variable affichant une différence significative sur le plan de la CRC était le tutorat privé. Les diplômés qui ont surperformé ont accordé des cotes supérieures à cette variable (4,65) que ceux qui se sont correctement classés (4,05) dans le groupe faible.
- Une analyse discriminante a permis de déterminer dans quelle mesure les diplômés sans incapacité pouvaient être classés correctement dans la plage de CRC faibles (<=26) ou élevées (>26). La moyenne au secondaire a permis à elle seule de classer 77 % des diplômés correctement (78 % dans le groupe faible et 76 % dans le groupe élevé). Les variables de perception à propos des expériences collégiales n'ont pas augmenté la capacité de classer les diplômés. Cependant, l'utilisation des quatre variables de perception à propos des expériences collégiales identifiées par notre modèle de régression a donné de meilleurs résultats que les prédictions au hasard (63 %). Néanmoins, les personnes appartenant au groupe faible qui ont été classées correctement (44 %) étaient peu nombreuses par rapport au groupe élevé (78 %).

- Lorsque la fonction discriminante a été répétée pour les diplômés ayant des incapacités, l'utilisation de la variable d'expériences collégiales relative aux habiletés pour les études, qui a été établie par notre modélisation de régression, n'a pas donné de meilleurs résultats que les prédictions au hasard (57 %). La moyenne au secondaire a permis à elle seule de classer 79 % des cas correctement (88 % dans le groupe faible et 66 % dans le groupe élevé).

Conclusions et possibilités concrètes

Le fait que des notes de sortie supérieures à la moyenne n'ont pu être associées à l'inscription à des services spécialisés ne devrait pas être interprété comme s'il signifiait que l'inscription à des services spécialisés ne résulte pas en une réussite accrue pour ce groupe d'étudiants. Nous ne connaissons pas la mesure dans laquelle les services spécialisés contribuent à améliorer la rétention et la diplomation des étudiants ayant des incapacités en facilitant leurs études collégiales. Des preuves en ce sens ont été dégagées de notre examen des réponses des diplômés au questionnaire sur la perception des expériences collégiales. Les diplômés ayant des incapacités qui étaient inscrits à des services spécialisés ont perçu certains aspects de leurs expériences collégiales comme étant considérablement plus faciles que les diplômés sans incapacité et les diplômés avec incapacités qui n'étaient pas inscrits.

Les perceptions plus positives des expériences collégiales par les diplômés inscrits à des services spécialisés pourraient bien être reliées au nombre de services fournis aux étudiants avec incapacités au cours de leur cheminement vers la diplomation. Il est possible que bon nombre d'étudiants ayant des incapacités qui n'étaient pas inscrits à des services spécialisés ne persévèrent pas. Dans le cadre d'une étude comparant les finissants et les non-finissants du secondaire ayant des troubles d'apprentissage, on suggérerait que ce n'est peut-être pas les habiletés scolaires en soit mais plutôt l'application de ces habiletés par l'étudiant, notamment la motivation d'assister aux cours et d'effectuer les travaux, qui est importante pour l'achèvement des études secondaires. On pourrait peut-être en dire autant de l'achèvement des études collégiales. Les diplômés visés par la présente étude qui étaient inscrits à des services spécialisés ont signalé un degré plus élevé de motivation et une gestion du travail scolaire plus facilitante que les diplômés avec incapacités qui n'étaient pas inscrits; il pourrait s'agir d'importants facteurs déterminants de persévérance qui sont facilités par le fournisseur de services.

La disponibilité de services spécialisés offerts à l'extérieur du cégep était reliée à des CRC plus élevées. Par conséquent, il conviendrait que les étudiants ayant des incapacités soient mis au courant des types de ressources et services communautaires à leur disposition.

Neuf perceptions à propos des expériences collégiales avaient un lien positif avec les CRC pour les diplômés sans incapacité. Dans le cas des diplômés ayant des incapacités, la gestion du travail scolaire, le degré de motivation personnelle et les services spécialisés offerts à l'extérieur du cégep étaient le plus fortement reliés à la CRC. Les unités et les départements du collège offrant un soutien aux étudiants dans les neuf domaines identifiés sont susceptibles de contribuer à la réussite des étudiants appartenant aux deux groupes.

Les résultats indiquent que les diplômés ayant des troubles d'apprentissage obtenaient des CRC inférieures à ceux des autres groupes, et par rapport aux autres groupes, les hommes ayant des troubles d'apprentissage sous-performaient relativement à leur moyenne au secondaire. Aussi, on pourrait considérer que les étudiants ayant des troubles d'apprentissage constituent une « population à risque ». Il faudrait probablement déployer des efforts accrus pour les aider au collégial. Une des possibilités consiste à offrir le type de soutien destiné à améliorer la motivation de même que les comportements de gestion du travail scolaire.

Les constatations démontrent que les diplômés ayant des incapacités qui sont inscrits à des services spécialisés offerts par le collège perçoivent leurs circonstances, y compris les aspects liés au milieu collégial, comme étant plus facilitantes sur le plan de la réussite scolaire que les diplômés ayant des incapacités qui ne sont pas inscrits à de tels services. Cela suggère que les étudiants qui ne sont pas actuellement inscrits à des services spécialisés auraient peut-être intérêt à le faire. Par ailleurs, les résultats suggèrent que des campagnes publicitaires faisant la promotion de ces services pourraient favoriser la réussite des étudiants.

L'importance de la motivation a été démontrée par nos constatations et par celles d'autres études. L'inscription à des services spécialisés pourrait aider les étudiants à maintenir le degré de motivation personnelle nécessaire à leur réussite. Les conseillers pédagogiques pourraient être appelés à aider les étudiants en leur accordant une tribune pour discuter des façons dont les professeurs devraient être sensibilisés davantage aux besoins des étudiants ayant des incapacités, ainsi que du rôle que les étudiants pourraient eux-mêmes jouer à cette fin. Puisque le lien entre la gestion du travail scolaire et les notes de sortie a été démontré, les conseillers et les fournisseurs de services pourraient être appelés à appuyer les efforts des étudiants qui veulent améliorer leur gestion du travail scolaire. Par exemple, ils pourraient aider les étudiants à améliorer leurs habiletés d'établissement d'horaire et de gestion du temps pour qu'ils réussissent à terminer leurs travaux à temps.

Information pour nous rejoindre:

Pour plus d'informations et pour le texte intégral du rapport, consultez la site du web Réseau de Recherche Adaptech (<http://www.adaptech.org>) ou contactez l'un des principaux chercheurs.

Shirley Jorgensen, M.B.A.
sjorgensen@dawsoncollege.qc.ca

Catherine Fichten, Ph.D
cfichten@dawsoncollege.qc.ca

Alice Havel, Ph.D
ahavel@dawsoncollege.qc.ca

Dawson College
3040 Sherbrooke St West
Montreal, Quebec H3Z 1A4

Canada H3Z 1A4

Tel: (514) 931-8731